

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2025

RESTAURER L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT - (N° 959)

AMENDEMENT

N° CL26

présenté par

M. Duplessy, M. Amirshahi, Mme Balage El Mariky, Mme Regol et M. Iordanoff

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.